

# Modifications Réglementaires 2016





# 81 CONDITIONS DE PARTICIPATION

## 81.2 Meneurs et grooms

- Le port du casque est obligatoire à la fois pour le meneur et pour le groom sur les aires de détente et sur les différents tests pour les trois catégories. ;
- Pour des raisons de sécurité, en cycle libre 3ème année, si le dressage a été réalisé avec une voiture à 2 roues, il est possible d'utiliser une voiture à 4 roues pour le test de maniabilité.





# 82 ÉPREUVES RÉGIONALES ET LABELLISEES

## 82.2 Cycle libre 2ème année et 3ème année

- Modifications des épreuves afin de se rapprocher des Epreuves Jeunes Chevaux FEI et simplifier l'organisation d'épreuves SHF et FFE sur les mêmes concours ;
- Les épreuves pour jeunes chevaux, 2ème ou 3ème année, se déroulent sur deux tests: Dressage et Maniabilité.





# 82 ÉPREUVES RÉGIONALES ET LABELLISÉES

## 82.2 Cycle libre 2<sup>ème</sup> année et 3<sup>ème</sup> année

### 82.2.1 DRESSAGE :

- Le jugement du Dressage se fera de façon collégiale, sauf impossibilité liée à l'organisation ;
- Les tests sont notés sur 100 points.





MOUVEMENTS		OBSERVATIONS
AKEHC C	Entrée au trot de travail Arrêt – Immobilité - Salut	
CMBFA	Trot de travail	
AXA	Cercle de 40 mètre avec	

# Reprise 2<sup>ème</sup> ANNEE

Chaque mouvement peut faire l'objet d'observations mais pas de note / figure

Critères d'appréciation	Commentaires	Note (sur 10)	Coef.
<b>Arrêt</b> (Transitions, équilibre, aplomb, stabilité)			2
<b>Pas</b> (Rythme, franchise, engagement, cadence, liberté des épaules, extension d'encolure)			2
<b>Trot de travail</b> (Cadence, impulsion, activité, élasticité du dos)			1
<b>Trot moyen</b> (Cadence, impulsion, allongement du cadre et des foulées, équilibre, élasticité du dos)			1
<b>Education du jeune cheval</b> (en référence à l'échelle de progression)			2
<b>Impression générale</b> (Qualité des mouvements, soumission, souplesse, homogénéité de la prestation, perspective d'avenir du jeune cheval)			2

6 Notes d'ensemble avec des coefficients sont attribuées :

- Arrêt (coef.2)
- Pas (coef.2)
- Trot de travail (coef.1)
- Trot moyen (coef.1)
- Education du Jeune Ch. (coef.2)
- Impression Générale (coef.2)





	MOUVEMENTS	OBSERVATIONS
AKEHC	Entrée au trot de travail	
C	Arrêt, salut	

Chaque mouvement peut faire l'objet d'observations mais pas de note / figure

# Reprise 3<sup>ème</sup> ANNEE

Critères d'appréciation	Commentaires	Note (sur 10)	Coef.
<b>Arrêt</b> (Transitions, équilibre, aplomb, stabilité)			1
<b>Pas</b> (Rythme, franchise, engagement, cadence, liberté des épaules, extension d'encolure)			2
<b>Trot rassemblé et trot de travail</b> (Cadence, impulsion, activité, élasticité du dos)			1
<b>Trot moyen et trot allongé</b> (Cadence, impulsion, allongement du cadre et des foulées, équilibre, élasticité du dos, extension)			1
<b>Galop</b> (Cadence, impulsion, équilibre)			2
<b>Education du jeune cheval</b> (en référence à l'échelle de progression)			2
<b>Impression générale</b> (Qualité des mouvements, soumission, souplesse, homogénéité de la prestation, perspective d'avenir du jeune cheval)			1

7 Notes d'ensemble avec des coefficients sont attribuées :

- Arrêt (coef.1)
- Pas (coef.2)
- Trot rassemblé et trot de travail (coef.1)
- Trot moyen et trot allongé (coef.1)
- Galop (coef.2)
- Education du Jeune Ch. (coef.2)
- Impression Générale (coef.1)





# 82 ÉPREUVES RÉGIONALES ET LABELLISEES

## 82.2 Cycle libre 2ème année et 3ème année

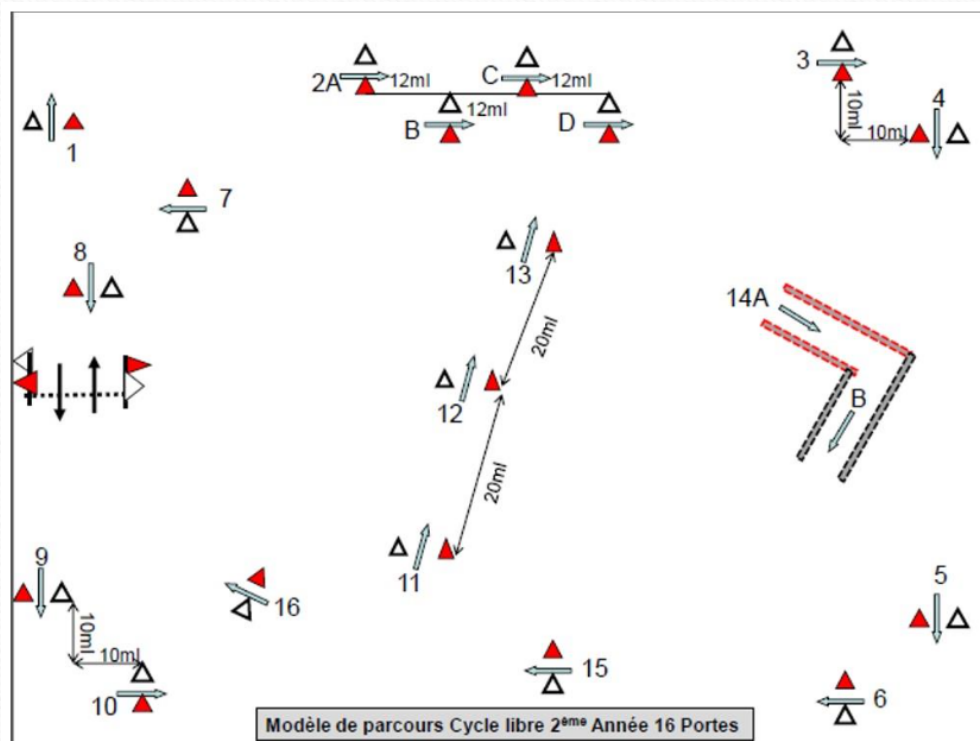
### 82.2.2 MANIABILITE :

- L'épreuve se déroule sur un parcours au barème A **COMME EN EPREUVES FFE (3 points par balle tombée...)**
- Les points de pénalité sont déduits des points positifs du Dressage.





## 82.2.2.3 Maniabilité pour chevaux en 2ème année de concours

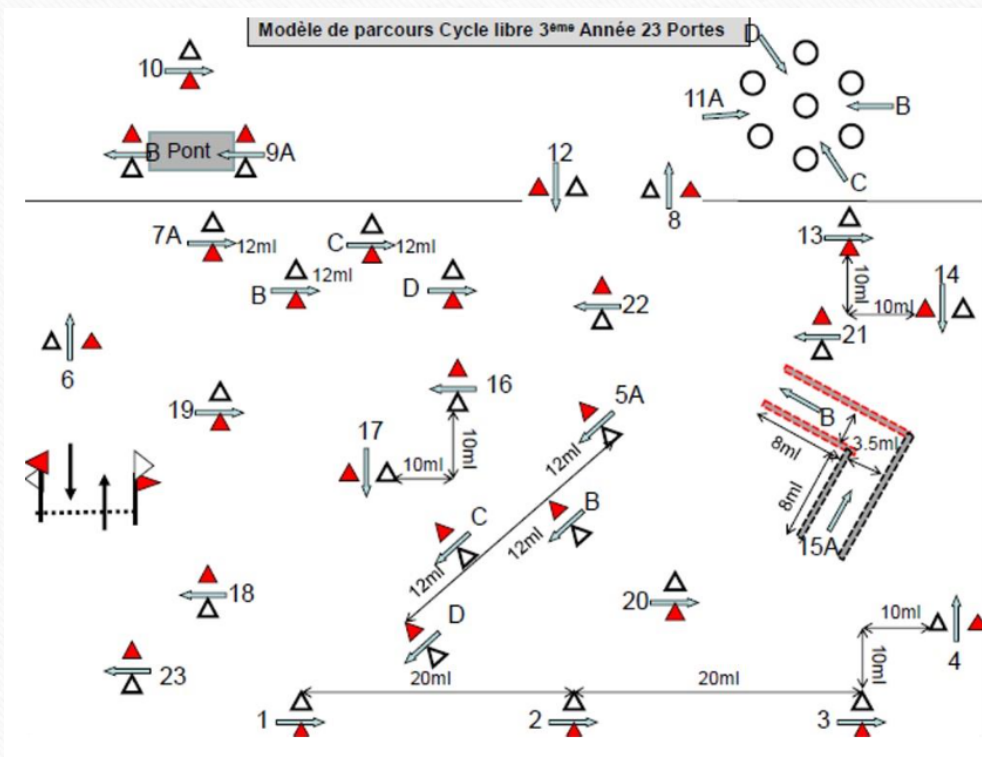


- 1 zig-zag construit en combinaison ouverte (et jugé comme tel) avec 3 ou 4 portes à 12m dotées de lettres
- 1 L construit en combinaison fermée (et jugé comme tel) avec 2 portes dotées des lettres A et B
- Un pont (possible en épreuve régionale et obligatoire sur ép. Labellisées et finale) construit en combinaison fermée (et jugé comme tel) avec 2 portes dotées des lettres A et B
- Pour l'obstacle du Pont, une porte alternative doit être proposée.





## 82.2.2.3 Maniabilité pour chevaux en 3ème année de concours



**Cette épreuve se juge comme une épreuve de maniabilité combinée (voir Art.7.8 du Règ FFE)**

- 1 zig-zag construit en combinaison ouverte (et jugé comme tel) avec 3 ou 4 portes à 12m dotées de lettres
- 1 L construit en combinaison fermée (et jugé comme tel) avec 2 portes dotées des lettres A et B
- Un pont construit en combinaison fermée (et jugé comme tel) avec 2 portes dotées des lettres A et B et pas d'alternative comme en 2<sup>ème</sup> année
- 1 obstacle type « marathon » (ou 2 en épreuve Labellisée ou finale nationale) avec 4 portes lettrées A, B, C et D





## 82.3.2 Résultats épreuves 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de concours

- Une 1<sup>ère</sup> prime est attribuée aux jeunes chevaux/poneys ayant obtenu, à l'issue du Dressage et du parcours de maniabilité un total de points  $\geq 65$
- Une 2<sup>ème</sup> prime est attribuée aux jeunes chevaux/poneys ayant obtenu, à l'issue du Dressage et du parcours de maniabilité un total de points  $\geq 55$  et  $< 65$





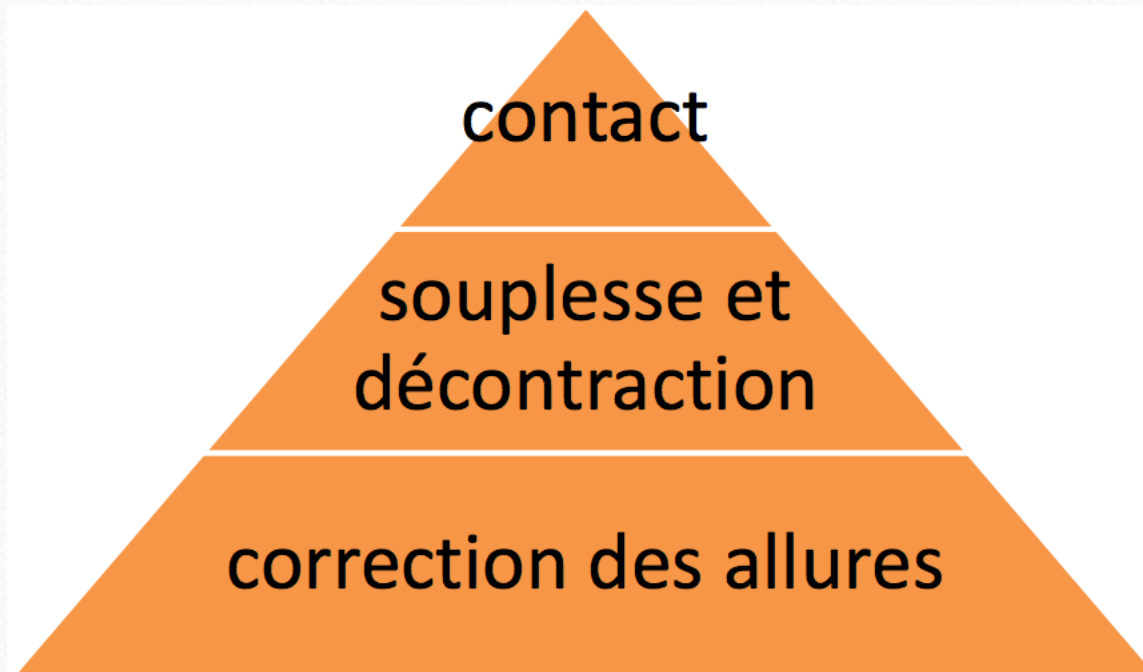
## 83.3 Finales nationales

- Sont classés **ÉLITE ATTELAGE** les jeunes chevaux/poneys ayant obtenu, à l'issue du dressage et du parcours de maniabilité un total de points  $\geq 67$
- Sont classés **EXCELLENT** total de points  $< 67$  et  $\geq 64$  ;
- Sont classés **TRES BON ATTELAGE** total de points  $< 64$  et  $\geq 58$ .
- Pas de prime pour les jeunes chevaux/poneys ayant obtenu un total de points  $< 58$





## 84.5 Notes techniques



Importance des critères fondamentaux ainsi que de l'échelle de progression et en particulier les 3 premiers points de l'échelle : LES BASES





# Comment devenir juge habilité SHF ?

Les personnes souhaitant devenir Président de jury jeunes chevaux d'attelage en 2015 doivent avoir jugés comme juge assesseur 4 concours SHF sur 3 lieux différents dans les deux dernières années, et devront fournir à la SHF :

- un courrier de motivation,
- la liste des concours jugés,
- avoir une licence fédérale,
- être de niveau « national »

Pour tout candidat répondant aux critères, la commission statuera sur l'habilitation.







Merci de votre compréhension,  
Bonne saison de compétitions...

